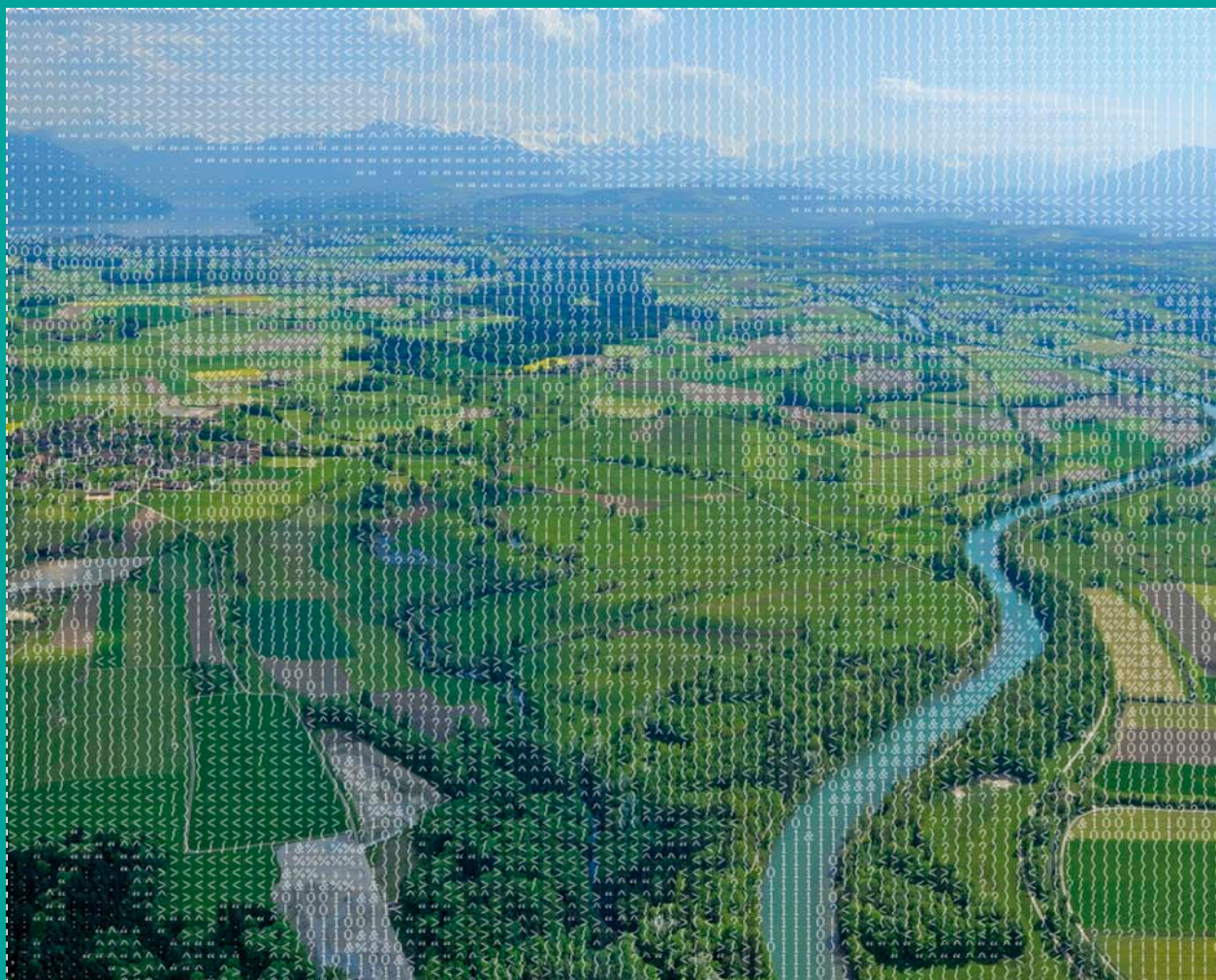


> Gestion par bassin versant

Guide pratique pour une gestion intégrée des eaux en Suisse



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Office fédéral de l'environnement OFEV

> Gestion par bassin versant

Guide pratique pour une gestion intégrée des eaux en Suisse

Impressum

Editeur

Office fédéral de l'environnement (OFEV)

L'OFEV est un office du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC).

Auteurs

Patrizia Dazio, Martin Pfaundler (OFEV)

Soutien: Michael Brögli, Reto Flury, Roland Hollenstein (Holinger AG)

Accompagnement

Hugo Aschwanden, Marco Baumann, Markus Biner, Benno Bühlmann, Alex Bukowiecki, Olivier Chaix, Elisabeth Clément-Arnold, Stephan Hasler, Christoph Joerin, Olivier Overney, Roger Pfammatter, Christoph Plattner, Claude Ramseier, Andreas Schild, Alain Schmutz, Christian Stamm, Stephan Suter, Stefan Vollenweider, Frédéric Zuber

Référence bibliographique

OFEV 2012: Gestion par bassin versant. Guide pratique pour une gestion intégrée des eaux en Suisse. Office fédéral de l'environnement, Berne. Connaissance de l'environnement n° 1204.

Graphisme, mise en pages

Ursula Nöthiger-Koch, 4813 Uerkheim

Photo de couverture

La Reuss à Huenenberg, Andreas Busslinger/AURA

Téléchargement du fichier PDF

www.bafu.admin.ch/uw-1204-f

(il n'existe pas de version imprimée)

Cette publication existe aussi en allemand.

© OFEV 2012

> Table des matières

Abstracts	5
Avant-propos	7
Contexte et finalité	8
Statut du présent guide	9
Public cible	10
Une publication Internet évolutive	11
Structure et contenu du guide	12

Volet 1 Gestion par bassin versant et gestion des eaux en Suisse

1	Introduction
2	La gestion des eaux et ses secteurs
3	La gestion par bassin versant
4	La gestion par bassin versant dans la gestion des eaux en Suisse
5	Un coup d'œil par-delà les frontières

Volet 2 Marche à suivre

1	Introduction
2	Aspects généraux
3	Le processus de gestion
4	Vue d'ensemble de la marche à suivre

Volet 3 Prise d'initiative

1	Introduction
2	Généralités
3	Analyse de la situation et définition des bassins
4	Le déclenchement

Volet 4 Planification stratégique

1	Introduction
2	Généralités
3	La vision
4	Le schéma d'aménagement
5	Le plan d'action

Volet 5 Mise en pratique

non prévu pour le moment

Volet 6 Suivi

1	Introduction
2	Objectifs
3	Fonctions du suivi
4	Standard minimal et options complémentaires
5	Exemples

Volet 7 Pilotage

1	Introduction
2	Objectifs
3	Caractéristiques de l'organe de pilotage
4	Choix de l'organe de pilotage
5	Exemples

Volet 8 Démarche participative

1	Introduction
2	Objectifs
3	Caractéristiques de la démarche participative
4	Marche à suivre pour la participation
5	Standard minimal et options complémentaires
6	Exemples

Volet 9 Financement

1	Introduction
2	Objectifs
3	Modes de financement
4	Vue d'ensemble des responsabilités en matière de financement
5	Exemples

Volet 10 Monitoring

1	Introduction
2	Objectifs et exigences
3	Niveaux, formes et concertation du monitoring
4	Procédure
5	Standard minimal et options complémentaires
6	Exemples

Annexes

- A1 Check-list des secteurs concernés par la gestion des eaux
- A2 Check-list des tâches et instruments de planification pertinents pour la gestion des eaux
- A3 Déroulement type de la gestion par bassin versant
- A4 Grille d'analyse du besoin de coordination intersectorielle
- A5 Matrice de pertinence STORM (VSA)
- A6 Références bibliographiques relatives aux instruments et indicateurs de l'évaluation des effets dans les différents secteurs de la gestion des eaux
- A7 Checkliste zur Identifikation potenzieller Akteure für die Partizipation
- A8 Méthodes participatives envisageables
- A9 Moyens de communication selon les groupes cibles

> Abstracts

In the guiding principles for watershed management (Wasser-Agenda 21 2011), the approach of integrated management of water in the watershed – watershed management for short – was defined. In the present practical guide, the principles are concretized and assistance is provided in relation to the methodical procedure. The concretization does not consist of uniform standard solutions. Rather, the assistance takes the form of providing options for implementation with illustrative case studies. Where they are available, use is made of existing methods, tools and implementation models which have been proven in practice.

The overview and the general aspects for mapping out the overall framework are followed by the body of the practical guide for a watershed management procedure. The individual steps of the cyclical management process, from the initiative and strategic planning through implementation to the evaluation of effectiveness are described. In addition, there are separate sections that explain the prerequisites for the management process, in particular process steering, participation, funding and monitoring.

Im Leitbild Einzugsgebietsmanagement (Wasser-Agenda 21 2011) wurde der Ansatz der integralen Bewirtschaftung des Wassers im Einzugsgebiet – kurz Einzugsgebietsmanagement – definiert. In vorliegender Anleitung für die Praxis werden die Grundsätze aus dem Leitbild konkretisiert und Hilfestellung für das methodische Vorgehen gegeben. Die Konkretisierung besteht nicht in einheitlichen Standardlösungen. Vielmehr erfolgt die Hilfestellung, indem Umsetzungsoptionen erläutert und anhand von Fallbeispielen aufgezeigt werden. Wo verfügbar wird auf bestehende Methoden, Instrumente und in der Praxis erprobte Umsetzungsmodelle zurückgegriffen.

Nach der Übersicht und übergreifenden Aspekten zur Absteckung des allgemeinen Rahmens, folgt der Aufbau der Praxisanleitung dem Vorgehen eines Einzugsgebietsmanagements. Die einzelnen Schritten des zyklischen Bewirtschaftungsprozesses von der Initiative und der strategischen Planung über die Umsetzung zur Erfolgskontrolle werden beschrieben. Daneben werden in eigenen Teilen die Voraussetzungen für den Bewirtschaftungsprozess, namentlich Prozessleitung, Partizipation, Finanzierung und Monitoring, erläutert.

Keywords:

**Watershed management,
Integrated water resources
management,
Guidance and code of practice,
Options for implementation,
Methods, Case studies and good
practice examples, Tools**

Stichwörter:

**Einzugsgebietsmanagement,
Integrale Wasserwirtschaft,
Praxisanleitung,
Umsetzungsoptionen,
Methoden, Fallbeispiele,
Hilfsmittel,**

Le document Gestion par bassin versant – Idées directrices (Agenda 21 pour l'eau 2011) définit les principes d'une gestion intégrée des eaux par bassin versant – en bref, «gestion par bassin versant». Le présent guide pratique concrétise ces principes et apporte des précisions sur la manière de les appliquer. Cette concrétisation ne pouvant passer par des solutions standard, les explications données ici portent sur des options de mise en pratique assorties d'exemples concrets. Selon les cas, on aura recours à des méthodes existantes, à des instruments et des modèles d'application qui ont donné des résultats probants.

Le guide commence par un aperçu du contexte général de cette thématique, puis adopte une structure calquée sur la marche à suivre pour une gestion par bassin versant. Il décrit les étapes successives de ce processus de gestion cyclique: prise d'initiative, planification stratégique, mise en œuvre et suivi. Des volets à part sont consacrés aux prérequis indispensables à la réussite de ce mode de gestion – à savoir le pilotage du processus, la participation, le financement et le monitoring.

Le linee guida per la gestione a scala di bacino (Agenda 21 per l'acqua 2011) definiscono il concetto di gestione integrata delle acque a scala di bacino – in breve, la gestione a scala di bacino. Nelle presenti istruzioni pratiche vengono concretizzati i principi delle linee guida e forniti mezzi ausiliari per una gestione metodica. La concretizzazione non consiste in soluzioni standard uniformi. L'aiuto avviene piuttosto sotto forma di opzioni di attuazione e di esempi pratici. Nel limite della disponibilità si ricorre anche a metodi e strumenti esistenti come pure a modelli di attuazione applicati nella pratica.

Dopo la parte introduttiva e la presentazione degli aspetti interdisciplinari per la definizione del quadro generale, le istruzioni pratiche seguono la struttura del processo di gestione integrata a scala di bacino. Vengono descritte le singole fasi del processo ciclico di gestione: dall'iniziativa e dalla pianificazione strategica all'attuazione e al controllo dei risultati. In capitoli separati vengono illustrate le premesse per il processo di gestione, ossia la direzione del processo, la partecipazione, il finanziamento e il monitoraggio.

Mots-clés:

gestion par bassin versant,
gestion intégrée des eaux,
guide pratique,
options de mise en pratique,
méthodes, exemples concrets,
outils

Parole chiave:

gestione a scala di bacino,
gestione integrata delle acque,
istruzioni pratiche,
opzioni di esecuzione, metodi,
esempi pratici, mezzi ausiliari

> Avant-propos

Nombreuses et diverses sont les contraintes qui pèsent sur la ressource Eau ainsi que sur les cours et plans d'eau. Des besoins de coordination toujours plus manifestes entre secteurs concernés appellent une gestion intégrée à l'échelle des bassins versants. Les Idées directrices pour une gestion intégrée des eaux (Agenda 21 pour l'eau 2011) présentent une telle approche de gestion des eaux – en bref «gestion par bassin versant» – et en définissent les principes. Elles fournissent ainsi le cadre de référence d'une gestion qui prend en considération les besoins de protection aussi bien que les intérêts des diverses catégories d'utilisateurs.

La mise en place d'une telle approche exige, à tous les niveaux, des acteurs soucieux d'atteindre les objectifs fixés en commun. Lors de la rédaction des Idées directrices susmentionnées, diverses parties avaient déjà exprimé le souhait d'explications pratiques pour l'application des principes en question à des situations concrètes. La présente publication de la série «Connaissance de l'environnement» répond à ce désir.

Vouloir concrétiser les principes des Idées directrices par des solutions standard serait une démarche inappropriée face à la diversité des conditions et situations prévalant en Suisse. C'est pourquoi ce guide passe en revue diverses options de mise en pratique et décrit la marche à suivre à l'aide d'exemples concrets. Il évoque en outre ce qui existe déjà dans ce contexte en matière de méthodes, d'instruments et de modèles d'application ayant fait leurs preuves. Certains cantons ont déjà inscrit la gestion par bassin versant dans leur législation, ou réalisé avec succès des projets en ce sens. Ces exemples offrent l'occasion d'éclairer certains aspects ou certaines étapes de la gestion par bassin versant. Le présent guide pratique constitue ainsi, à certains égards, une somme de démarches qui ont donné des résultats probants.

Le présent guide pratique prend la forme d'une publication Internet évolutive, à laquelle seront adjoints d'autres connaissances, expériences et exemples lors de futures mises à jour. L'OFEV conçoit ainsi la concrétisation méthodologique de la gestion par bassin versant comme un processus par lequel les expériences et les exemples pratiques de chacun viennent enrichir et affiner l'approche initiale.

Nous espérons que ce guide pratique sera un nouvel apport utile à la gestion intégrée des eaux et des ressources en eau dans notre pays. L'OFEV remercie toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de cette publication, en particulier les membres du groupe d'accompagnement qui ont su préconiser des solutions pratiques.

Stephan Müller
Chef de la division Eaux
Office fédéral de l'environnement (OFEV)
et Président d'Agenda 21 pour l'eau

> Contexte et finalité

La brochure Gestion par bassin versant – Idées directrices pour une gestion intégrée des eaux en Suisse (Agenda 21 pour l'eau, 2011, en collaboration avec les offices fédéraux OFEV, OFEN, OFAG et ARE) définissait les principes gouvernant la gestion intégrée des eaux dans un bassin versant – en bref «gestion par bassin versant». Elle fournit un cadre de référence clair, issu d'un large consensus, pour une gestion moderne conciliant intérêts de protection et d'utilisation des eaux. Les eaux d'un bassin versant sont perçues comme formant une seule et même unité fonctionnelle et sont gérées en conséquence.

Dès la phase d'élaboration des idées directrices, diverses parties avaient émis le souhait de voir ces principes concrétisés en vue de leur mise en pratique. Le présent guide vise ainsi surtout à expliciter et concrétiser ces principes, en prodiguant conseils et suggestions quant à leur transposition dans la pratique.

Cette concrétisation consiste à cet égard non pas à proposer des solutions standard et uniques, mais à présenter diverses options de mise en place, explicitées par des exemples. En complément, des renvois aux méthodes, instruments et modèles éprouvés sont proposés, chaque fois que ceux-ci existent.

Arrière-plan:
Idées directrices
Gestion par bassin versant

Objectif: concrétisation
des Idées directrices

> Statut du présent guide



Le présent guide pratique vient expliciter les Idées directrices pour une gestion intégrée des eaux en Suisse. Ses principes se réfèrent à la Constitution fédérale de la Confédération suisse du 18 avril 1999 (Cst., RS 101), qui engage la Confédération à pourvoir à une utilisation rationnelle de l'eau (art. 76 Cst.) et à œuvrer à l'établissement d'un équilibre durable entre la nature et son utilisation par l'être humain (art. 73 Cst.). Si les principes de la gestion par bassin versant reposent sur un large consensus entre les différents acteurs impliqués dans l'utilisation et la gestion des eaux, ils ne constituent pourtant pas en l'état une base légale contraignante. Dès lors, ce guide pratique ne constitue pas non plus une aide à l'exécution, au sens d'un outil permettant d'interpréter les dispositions légales.

La révision de la loi et de l'ordonnance sur la protection des eaux, en 2011, a néanmoins conduit à l'introduction d'une série de nouvelles dispositions reprenant les éléments essentiels des Idées directrices (coordination des différentes activités dans un même bassin versant et coordination intersectorielle).

Pour ce qui touche aux bases légales devant servir à la coordination des activités de gestion des eaux, nous renvoyons à l'aide à l'exécution correspondante (Aide à l'exécution Renaturation des eaux, module Coordination des activités de gestion des eaux, OFEV 2013).

Explicitation des Idées directrices
mais non pas une aide à
l'exécution

Liens avec la révision de la
législation sur la protection des
eaux

 Coordination
 Module de l'aide à
l'exécution: Coordination des
activités de gestion des eaux

> Public cible

Le présent guide pratique s'adresse en premier lieu aux services cantonaux chargés de l'exécution de la gestion des eaux.

Il s'adresse ensuite aux services spécialisés des communes et de la Confédération, aux groupements de collectivités publiques chargés de tâches de gestion des eaux, ainsi qu'aux bureaux d'étude.

Et de façon plus générale, il s'adresse à tous les acteurs impliqués dans la gestion des eaux en Suisse.

> Une publication Internet évolutive

Le présent guide prend la forme d'une publication Internet évolutive.

- > *publication Internet*: car le guide n'existe que sous forme électronique. Les différents volets qui le composent sont proposés au format PDF sur Internet.
- > *évolutive*: car le guide comporte plusieurs volets (voir fig. 1) qui paraissent de façon échelonnée et dont la mise à jour se fait en continu.

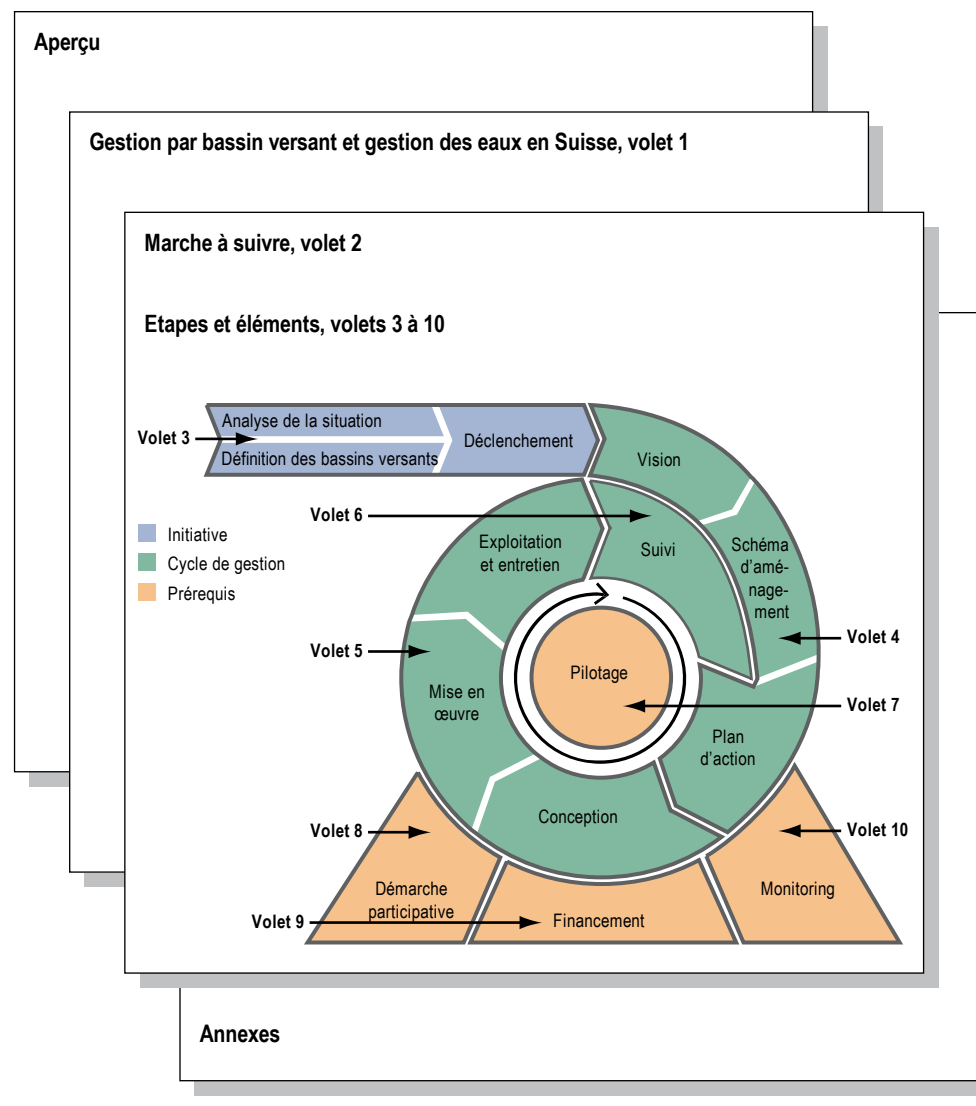
Outre les textes descriptifs et explicatifs, le site Internet www.bafu.admin.ch/uw-1204-f rassemble toute une palette d'outils tels que des check-lists et des tableaux à télécharger.

Outils à télécharger

> Structure et contenu du guide

La figure 1 présente la structure du présent guide pratique.

Fig. 1 > Structure du guide pratique Gestion par bassin versant



Le présent **aperçu** expose l'objectif visé par le guide pratique, ainsi que sa structure et son fonctionnement. Il donne une vue rapide de l'ensemble du guide pratique et permet de mieux appréhender son importance.

Aperçu

Le volet 1, Gestion par bassin versant et gestion des eaux en Suisse, présente le rôle dévolu à la gestion par bassin versant dans la gestion des eaux en Suisse. Ce document est essentiel pour comprendre les enjeux de cette approche dans le cadre général de la gestion des eaux.

Volet 1

Le volet 2, Marche à suivre, transmet quant à lui les aspects méthodologiques, qui constituent le cœur du présent guide pratique. Ce document est essentiel pour situer la place et le rôle de chaque étape et élément de la gestion par bassin versant.





Volet 2

Les **étapes et éléments** de la gestion par bassin versant (voir fig. 1) sont décrits dans les **volets 3 à 10**. Ces volets contiennent des suggestions pour la mise en pratique, avec des explications concernant les principes directeurs, les options de mise en place et divers exemples illustrant chaque étape ou élément.

Volets 3 à 10

Afin de faciliter la navigation dans le guide, tous les documents qui le constituent sont pourvus des symboles suivants en marge du texte:


Symboles dans la marge

-  Renvoi à des outils, aides pratiques ou check-lists
-  Renvoi à des lectures complémentaires
-  Renvoi à un exemple
-  Renvoi aux bases légales

Les **annexes** rassemblent divers outils pertinents pour la gestion par bassin versant, comme des tableaux et des check-lists. Ces outils sont tirés des descriptifs de procédure et des cas pratiques illustrant les diverses étapes de la gestion par bassin versant. Les différents volets contiennent des renvois aux outils des annexes, également disponibles sous forme de fichiers distincts et modifiables sur le site Internet (www.bafu.admin.ch/uw-1204-f).

Annexes

On y trouve notamment un tableau présentant le déroulement type de la gestion par bassin versant, avec un aperçu des différentes étapes et de leur ordre de succession, ainsi que des renvois aux outils et aux exemples pertinents, qui permettent de mieux illustrer la mise en pratique de chaque étape.

 Déroulement type de la gestion par bassin versant, en annexe

Chaque étape ou élément de la gestion par bassin versant est illustré par une série d'exemples concrets. Ces derniers sont choisis et insérés dans le texte de façon à illustrer la mise en pratique concrète de chacun des aspects considérés. Certains exemples apparaissent plusieurs fois, en fonction de l'aspect abordé. Ils ont notamment pour but de montrer comment différents acteurs dans divers cantons ont abordé voire mis en pratique tel ou tel volet de la gestion par bassin versant.

Exemples concrets